

ÂNES, CHEVAUX ET MULES

ÉQUIDÉS TERRITORIAUX

LE MONDE D'APRÈS S'INVENTE AVEC EUX

Collecte des
poubelles de ville
à Hennebont,
dans le Morbihan.

De ville en ville, de région en région, les équidés territoriaux tracent leur sillon. Depuis deux décennies ils font la conquête des villes, apportant moult services en leur qualité d'auxiliaire à tout faire. Les populations sont conquises de voir un bon cheval de trait ou un âne assurer la collecte des déchets, l'arrosage des espaces verts, le transport des scolaires, l'entretien des plages et des zones sensibles, les missions de surveillance..., autant de services que l'on doit à des équipes d'agents ou de prestataires liées à la volonté d'une équipe municipale d'introduire au sein de la cité une autre approche économique des services empreinte d'un souci de protection de notre environnement.

Oui, c'est bien d'économie et de développement durable dont il s'agit, une économie créatrice d'emplois, participant à la sauvegarde d'un patrimoine unique - celui de nos 9 races de chevaux de trait et de nos 6 races d'ânes - et en phase avec cet impératif de réduction des facteurs dégradant l'état de notre planète.

Alors il est fait état « d'énergie cheval », de bilan carbone..., mais aussi de revitalisation des cœurs de ville...

Bref, les services apportés par les équidés territoriaux au sein de nos collectivités, loin d'être une vision nostalgique ou passiste, s'inscrit dans une approche d'une grande modernité qui séduit et convainc nombre de collectivités.

Une progression continue et soutenue depuis deux décennies, au rythme du pas pondéré du cheval ou de l'âne qui n'ont pas fini de nous étonner par l'étendue des services qu'ils peuvent rendre au profit de citoyens en quête de valeurs sûres. Développement durable, oblige certes. Retour du vivant dans nos cités, aussi. Et le monde d'après s'invente avec eux. Eux : nos équidés territoriaux!

Dossier réalisé par François Durand

Sources : SFET, France Energie Animale et Ifce;

Photos Jean-Léo Dugast et François Durand



Concours de poulains
Trait du Nord à la ferme
Chevalait, dans l'Orne.



À Saumur, les élus s'entretiennent avec Marc Cluzel, en charge de la collecte des déchets en période estivale.

UN OBSERVATOIRE DES DONNÉES POUR EXPLIQUER ET CONVAINCRE

LORS DE SA CRÉATION EN 2012, LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ÉQUIDÉS DE TRAVAIL (SFET) S'ÉTAIT FIXÉE UN OBJECTIF : REDRESSER LA COURBE DE NAISSANCES DES 25 RACES QUI CONSTITUENT « SA MAISON MÈRE » ET PRÉSERVER, POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES, L'EXTRAORDINAIRE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE ET CULTUREL QUE REPRÉSENTENT NOS 9 RACES DE CHEVAUX DE TRAIT, NOS 9 RACES DE CHEVAUX ET PONEYS DE TERRITOIRE ET NOS 7 RACES D'ÂNES...

« Bref, tout un pan de la biodiversité domestique de notre territoire national. Et nous avons adopté au passage quelques devises telles que "la conservation par la valorisation" ou "l'énergie cheval, une énergie d'avenir" et nous avons entrepris de consolider et de structurer notre aval afin de donner ou redonner à notre production une dimension économique », souligne son président Eric Rousseaux.

Pour y parvenir, la SFET va se doter de différents outils, Parcours d'excellence du jeune équidé de travail (PEJET), Equid'export (une entité économique au service exclusif de la filière qui est impliquée dans la commercialisation, la communication et la formation), une palette de sites Internet

(site d'engagement Excellence, Plateforme énergie cheval, Équidés & vacances, Équidés & ventes...)... « Et nous avons accompagné la création de deux syndicats professionnels (France équidés lait et France énergie animale) » ajoute Eric Rousseaux. Il restait à la SFET à mesurer le poids économique de la filière équidés et à en suivre la progression... C'est désormais chose faite! Un observatoire spécifique pour la filière des équidés de travail

Au modèle de l'observatoire réalisé par France ânes & mulets, qui permet depuis 2009 d'apprécier l'évolution des productions et activités générées par cette catégorie d'animaux, et dont les éleveurs et utilisateurs, déjà bien au fait de la démarche, participent activement à ce type d'enquête, la SFET va initier en 2018 la création d'un observatoire spécifique pour la filière des équidés de travail. Ainsi, en partenariat avec la Fédération des Conseils des chevaux et les Observatoires économiques régionaux (OER) un questionnaire correspondant aux activités de la filière va être élaboré et envoyé à plus de 7000 acteurs recensés avec l'aide des Conseils des chevaux, des Organismes de sélection et des

associations « spécialisées ». Une première photographie de la filière équidés qui sera améliorée lors de la prochaine mise à jour de l'observatoire, en 2021, grâce à un nettoyage des listings, à une meilleure répartition des acteurs (notamment des utilisateurs en fonction de leur activité principale), « et, nous l'espérons, grâce à un taux de retour supérieur. Il en va de la crédibilité de nos chiffres! », invite Eric Rousseaux. Et d'ajouter : « Depuis 8 ans, la SFET œuvre avec ses ANR, ses représentants, ses administrateurs, ses chargés de mission et ses partenaires, à la consolidation de ses races et à la reconnaissance des activités, métiers et emplois (non délocalisables) qu'elles génèrent. Nous pouvons maintenant, chiffres à l'appui, expliquer à nos Élus, à nos Collectivités locales, à nos Administrations et à nos Ministères, en quoi leur sauvegarde, ou mieux, leur développement, est important pour l'économie locale et la dynamique du territoire national. »

Alors, chiffres à l'appui, que représente la filière équidés de travail et notamment au service des collectivités territoriales dans ses aspects d'entretien d'espaces, collecte des déchets ou transport des personnes.





Le geste auguste du ripeur, ici à Saulieu (Côte-d'Or).

EQUIDÉS DE TRAVAIL UNE ÉNERGIE ACCESSIBLE ET DURABLE

LA CONNAISSANCE DE LA FILIÈRE EST INDISPENSABLE POUR PROPOSER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT, EN MESURER LES EFFETS ET PERMETTRE LEUR ACCOMPAGNEMENT FINANCIER AU BÉNÉFICE DES UTILISATEURS ET DES ÉLEVEURS.

S'appuyant sur les observatoires menés par France Ânes et Mulets en 2009 et 2014, la SFET a étendu le dispositif à l'ensemble de la filière des équidés de travail. L'objectif de cet observatoire est de montrer que la filière des équidés de travail est une réelle filière économique qui crée des emplois non délocalisables, participe à la revitalisation de certains secteurs et à l'entretien de zones écologiques réparties sur le territoire national. Comparée à toutes les autres technologies

développées actuellement par l'homme, la traction animale est de loin la plus efficace, tant du point de vue écologique (elle s'intègre d'une façon harmonieuse dans le milieu naturel) que du point de vue de la production d'énergie mécanique. Les animaux de travail sont en effet des moteurs d'une grande modernité, dont l'énergie provient d'une alimentation hydrocarbonnée produite grâce à une source inépuisable d'énergie, l'énergie solaire. Les animaux de travail n'émettent pra-

tiquement pas de CO₂, ne consomment que des aliments qui poussent sur place et produisent de l'engrais naturel. Ils se reproduisent eux-mêmes. Leur utilisation a fait ses preuves pendant des millénaires et il est difficile d'imaginer une énergie aussi universellement accessible et aussi durable. Le champ de l'étude s'est limité à l'énergie cheval (produite par les chevaux de trait, mais également par les ânes et mulets ainsi que par les chevaux de territoire).

André Hartereau, maire d'Hennebont (Morbihan)

« NOUS AVIONS DES CONVICTIONS, MAINTENANT NOUS AVONS DES CERTITUDES »

« Si on devait ne plus avoir Circus et Dispar dans les rues, ce serait vécu comme un manque », annonce André Hartereau, maire de la commune d'Hennebont depuis 2014. Ces chevaux territoriaux, des traits bretons, transportent les enfants de



la garderie à la médiathèque, travaillent dans le parc botanique, font du débardage et collectent même les corbeilles publiques. Cet été, ils n'ont pas eu de vacances et ont emmené les touristes à la découverte du patrimoine local. Une activité déjà proposée par un prestataire que la Ville assure désormais en régie directe.

UN CENTRE POUR FORMER LES CHEVAUX ET LES AGENTS

La collectivité a décidé de « multiplier les usages plutôt que les freiner ». Pour cela, il a fallu travailler sur les chevaux adaptés. « Avec la SFET et d'autres organismes, on crée des référentiels de compétences et de formation pour ces chevaux au service des services », ajoute André Hartereau qui voit plus loin. « On souhaite travailler à un projet à dimension nationale : ouvrir un centre de valorisation et de formation du cheval de ville. Nous sommes candidats

pour porter ce projet au sein du haras national d'Hennebont pour à la fois former les agents et les chevaux. » Le programme de formation, développé en lien avec le CNFPT et les éleveurs, serait adapté selon les besoins des collectivités. « L'expérience menée à Hennebont fait tache d'huile. Les élus qui sont en début de mandat, qui ont des projets de territoires, je leur dis : ne soyez pas frileux. Nous avons des convictions, maintenant, nous avons des certitudes. »

Côté investissement, le maire ne s'en cache pas : le matériel, le salaire de l'agent et d'un palefrenier, tout cela représente un coût. « Mais si on met en face les coûts remplacés par l'attraction animale, la résonance sociale sur la ville et les animations créées, je ne dis pas qu'on est bénéficiaire mais l'écart est minime. Pour un gain qui n'est pas évaluable, celui du sourire des gens lorsqu'ils croisent Dispar et Circus. »

Débardage en zone sensible dans l'île de Noirmoutier, avec Léo et Vivien Ricard.



TYPOLOGIE DES OPÉRATEURS

491 OPÉRATEURS DE L'ÉNERGIE CHEVAL ONT ÉTÉ RECENSÉS. 92 % D'ENTRE EUX ONT UN STATUT PROFESSIONNEL. AFIN DE MIEUX COMPRENDRE L'EMPLOI DE CES OPÉRATEURS, LE TABLEAU CI-DESSOUS ILLUSTRE LA PLURIACTIVITÉ DE MANIÈRE GÉNÉRALE.

NOMBRE TOTAL DE RECENSÉS 461

Nombre de recensés n'utilisant la traction équine que dans un seul domaine (viticole, maraichère, débardage, transport de personnes, entretien d'espaces) 314

- Dont ceux qui n'ont qu'une activité liée à l'énergie cheval 58
- Dont ceux ayant une activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés 65
- Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 96
- Dont ceux ayant une autre activité

agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 95

- Nombre de recensés ayant au moins 2 activités de traction équine 147
- Dont ceux qui ont uniquement des activités liées à l'énergie cheval 36
- Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés 28
- Dont ceux ayant une autre activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 49

• Dont ceux ayant une autre activité agricole et/ou d'agrotourisme non liée aux équidés + activité liée aux équidés de travail (élevage, tourisme, bât, lait) 34

Le chiffre d'affaires pour l'énergie cheval s'élève à plus de 5 millions d'euros. Ce chiffre d'affaires a été calculé à partir des prestataires en énergie cheval. En effet, le chiffre d'affaires ne prend pas en compte les ventes de vins, de légumes et de bois par exemple.

5 049 700 € de chiffre d'affaires généré par les prestataires en traction équine

Entretien d'espaces verts avec Françoise Dulac, à Sciez-sur-Léman, en Haute-Savoie.



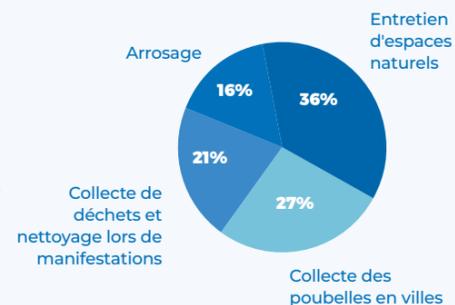
ENTRETIEN D'ESPACES

L'entretien d'espaces nécessite 3 équidés par utilisateur. Ces équidés sont à 64,9 % des chevaux de trait comme des Traits Comtois ou des Traits Ardennais. Les ânes et mulets sont également utilisés par 45,8

% des utilisateurs. La moitié d'entre eux (48,6 %) viennent d'un élevage personnel. Lorsqu'ils sont achetés à l'extérieur (principalement à des élevages aussi), ils coûtent en moyenne 2 100 € et sont éduqués ensuite par l'utilisateur lui-même. Près de 2/3 des utilisateurs sont prestataires et se déplacent dans un

périmètre pouvant s'étendre au niveau régional (25 %). Néanmoins, leurs prestations s'effectuent majoritairement au niveau local (70,8 %) et départemental (50 %). Chaque prestataire a réalisé en moyenne 5 prestations en 2018 de durée variable, ce nombre de prestations peut aller de 1 à 140. Le prix moyen HT d'une prestation est de 400 € et le chiffre d'affaires réalisé est d'en moyenne 2 400 € par prestataire de services. Plus de 1/3 des opérateurs pratiquent leur activité en nettoyant des espaces naturels.

CADRE DE L'ENTRETIEN D'ESPACES



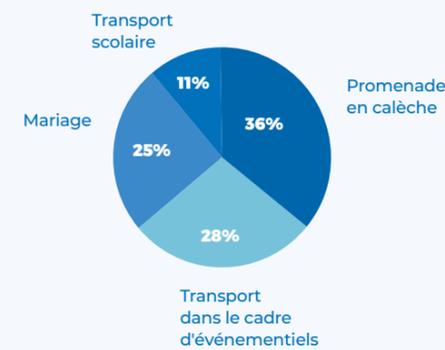
TRANSPORT DES PERSONNES

Trois équidés en moyenne sont utilisés par utilisateur. Ce sont, pour la totalité, des équidés de travail et plus particulièrement des chevaux de trait (94,2 %). Le Trait Comtois est très apprécié pour cette utilisation, au même titre que le Trait Breton et le Trait Percheron. Les chevaux de trait utilisés pour le transport

de personnes viennent de l'élevage du prestataire (42,5 %) ou extérieur (37,9 %). Leur prix d'achat est d'environ 2 500 €. 73,6 % des utilisateurs les éduquent eux-mêmes alors que 20,7 % les achètent déjà éduqués. Les prestations proposées sont variées mais la balade en calèche est la plus

souvent proposée. La plupart du temps, ils proposent ces prestations au niveau local (63,7 %), départemental (48,3 %) et régional (25,3 %). Une vingtaine de prestations a été réalisée par chaque utilisateur sur l'année 2018. Une prestation revient entre 8 et 2 000 € mais est généralement à 350 € selon la durée.

RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE PRESTATIONS PROPOSÉES



Aller à l'école en hippobus, un vrai plaisir pour les enfants.

DÉBARDAGE

69 OPÉRATEURS ONT UNE ACTIVITÉ DE DÉBARDAGE RECENSÉE. LA MOITIÉ D'ENTRE EUX EXERCENT SUR LEUR PROPRE EXPLOITATION.

La majorité des utilisateurs utilise trois équidés qui sont toujours des équidés de travail. Ces équidés sont essentiellement des chevaux de trait comme des Traits Breton, des Traits Comtois ou des Traits

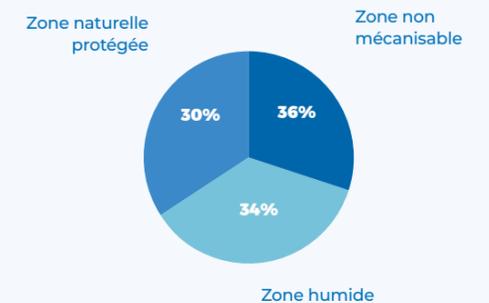
Ardennais. La moitié des équidés sont issus de l'élevage des utilisateurs (51,1 %) et 37,2 % d'achats extérieurs à des éleveurs. Le prix d'un cheval de trait pour le débardage est en moyenne de 2 000 €. 54 % des utilisateurs exercent le débardage en tant que prestataire de services. Leur périmètre de déplacement s'étend jusqu'à l'international pour certains mais

est très généralement départemental. Entre 1 et 50 prestations ont été réalisées par prestataire, soit environ 5 sur l'année 2018. Le prix d'une journée de prestation (HT) hors frais de déplacements est en moyenne de 350 €, fluctuant de 90 à 475 €. Le chiffre d'affaires généré est de 10 000 € par prestataire



Débardage au cheval en forêt de Bellême, dans l'Orne.

CADRE DU DÉBARDAGE



JEAN-JACQUES SÉITÉ, PRÉSIDENT DE FRANCE ENERGIE ANIMALE

L'ÉNERGIE ANIMALE, UNE ÉNERGIE D'AVENIR !

MOTIVÉS PAR L'OBLIGATION DE STRUCTURER LEUR PROFESSION, DE LA FAIRE VIVRE ET RECONNAÎTRE, UNE TRENTAINE DE PROFESSIONNELS UTILISATEURS DE L'ÉNERGIE ANIMALE, REPRÉSENTANT DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DES CONSTRUCTEURS DE MATÉRIEL ET DES SELLIERS HARNACHEURS, SE SONT RASSEMBLÉS À L'INITIATIVE DE LA SFET (SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ÉQUIDÉS DE TRAVAIL) POUR CRÉER FRANCE ENERGIE CHEVAL. RENCONTRE AVEC SON PRÉSIDENT, JEAN-JACQUES SÉITÉ.



Jean-Jacques Séité
sur un chantier
d'arrachage de
plantes invasives.

Sabots : Avec plus de 60 adhérents, France Energie Animale est devenue en quelques mois la première structure représentative des professionnels de la traction animale !

Jean-Jacques Séité : « En effet, ce tout jeune collectif (il a été créé il y a tout juste 6 mois à l'initiative de la Société Française des Équidés de Travail) rassemble aujourd'hui toutes les composantes socio-professionnelles (prestataires de service, collectivités territoriales, fabricants de matériel et de harnais, etc.) qui œuvrent au quotidien pour la reconnaissance et le développement de l'énergie animale, que ce soit pour le transport des personnes ou des biens, la collecte des déchets, l'entretien des espaces verts, le maraîchage, le travail de la vigne, le débardage, le tourisme ou la médiation... Une adhésion à



Travaux d'entretien dans un parc municipal avec la complicité d'un attelage d'ânes Normand et du Cotentin.



Cheval territorial dans les rues d'Argentan, dans l'Orne.

cette démarche des plus encourageantes et motivantes pour répondre efficacement aux chantiers que nous avons ouverts. »

Sabots : Ces chantiers, que sont-ils précisément ?

Jean-Jacques Séité : « Ce collectif de professionnels (les sympathisants sont également bienvenus) s'est fixé comme objectifs prioritaires de structurer les métiers liés à l'utilisation des équidés de travail (chevaux de trait, chevaux de territoire, ânes et mules) et de mettre en place une démarche de qualité avec pour traduction les Labels Énergie Animale (lire ci-après). Nous entendons aussi sous l'égide de France Energie Animale aider et accompagner les collectivités à imaginer, identifier, construire, développer leur projet en énergie animale. Mais plus encore intensifier, dans le respect du bien-être animal, en ville, comme

à la campagne, le recours à l'énergie animale, une énergie d'avenir... »

Bref, il s'agit d'un énorme chantier à la hauteur des enjeux auxquels nous sommes confrontés, et tout particulièrement nos collectivités territoriales, en matière de protection de notre environnement et de développement durable et pour lesquels l'énergie animale entend et peut apporter des réponses pertinentes. »

Sabots : Acteur de terrain en votre qualité de prestataire en traction animale, vous savez que la difficulté est souvent de convaincre des donneurs d'ordre à faire appel à ce type de prestation services. Autrement dit « vendre » l'énergie animale.

Jean-Jacques Séité : « La promotion et le développement des usages de l'énergie animale passe par la formation des usagers et des équidés en énergie animale. Par

aussi avec l'échange de pratiques entre les adhérents. Cela passe aussi et je l'évoquai précédemment par la labellisation des activités professionnelles en énergie animale, la labellisation des collectivités territoriales utilisant l'énergie animale et des produits issus de ces pratiques. Cela passe également par l'accompagnement et le soutien à l'installation des entreprises en énergie animale, la recherche et développement d'outils et harnachements en énergie animale. Enfin par la représentation de ses membres auprès de diverses entités telles que les collectivités et institutions nationales, organisateurs de manifestations et autres donneurs d'ordres... Oui, vraiment nous avons du pain sur la planche, mais cela en vaut vraiment la peine ! »

Sabots : Au début de notre entretien, vous avez souligné ce mouvement d'adhésion à France Energie Animale.

Jean-Jacques Séité : « L'association France Energie Cheval est ouverte à tous les utilisateurs professionnels de l'énergie animale que ce soit avec des chevaux, des ânes, des mules ou des bœufs, que ce soit pour le débardage, le travail du sol et autres travaux agricoles, le transport de personnes, la collecte de déchets, le portage... »

Alors, je ne peux qu'inviter les utilisateurs professionnels de l'énergie animale à nous rejoindre. Et de fêter ainsi bientôt notre centième adhérent, fort du constat que l'énergie animale est bel et bien une énergie d'avenir dans nombre de domaines. »

Contact: franceenergieanimale@gmail.com
ou 06 47 31 59 36



Collecte des poubelles
de plage à Saint-
Gilles-Croix-de-Vie.



Portage dans le massif de l'Oisans.

Guy Lauret, maire de Vendargues (Hérault)

« DÉFENDRE LA RACE DE CHEVAUX DE TRAVAIL »



Pendant la collecte de poubelles à Vendargues.

« Mon prédécesseur, un passionné de chevaux, avait réfléchi à déclinier le cheval dans la ville. L'agenda 21 mis en place dès 2013 lui laissait d'ailleurs une grande place. Nous allons faire de même dans notre agenda 2030 », explique Guy Lauret, maire de Vendargues, commune de 6 500 habitants située à 10 kilomètres de Montpellier. Quand la municipalité se lance dans l'aventure du cheval territorial, elle devient la première commune de l'agglomération de Montpellier à mettre en place une collecte de déchets ménagers en convention avec un bailleur. Près de douze ans après, l'adjoint lors du précédent mandat, devenu maire en 2020, n'a aucun regret. « On entend plus les

bruits des camions qui reculent. On fait des économies et on n'émet pas de gaz à effet de serre », résume-t-il dans un sourire.

Mais les chevaux à Vendargues ont une autre mission. Ils emmènent les enfants de la commune à l'école, à bord de calèches. « En 2011, nous transportions 21 élèves. Aujourd'hui, ils sont 140 enfants. Nous avons installé 12 arrêts dans la ville permettant de desservir 5 écoles primaires, matin et soir », précise Max Rascalou, premier adjoint en charge du service hippomobilité. Un service mis à l'arrêt depuis le mois de mars avec la crise sanitaire. 8 chevaux sont destinés au transport des élèves, 2 à la collecte des ordures et un âne accompagné d'un agent se charge de la propreté des rues de Vendargues. Le cheval citoyen à Vendargues, on y tient. « C'est notre manière de défendre les races de chevaux de travail, car si on ne

les utilise plus, elles s'éteindront d'elles-mêmes. On a aussi créé des emplois et du lien social », souligne le maire.

Le budget consacré à ce service s'élève à 200 000 € par an. « Les frais de fonctionnement, salaires, compris tournent autour de 115-120 000 € par an », reprend Max Rascalou qui représente la commune au sein de l'association France Énergie animale. Autre avantage et pas des moindres : au contact des chevaux les automobilistes ont levé le pied dans la commune. « Plus besoin de ralentisseurs. Le conducteur qui se retrouve le matin derrière une des calèches est bien obligé d'attendre ! »

LES LABELS « ENERGIE ANIMALE »

PROMOUVOIR ET VALORISER LES ÉQUIDÉS DE TRAVAIL

DANS UN SECTEUR « ÉNERGIE ANIMALE » EN PROFONDE MUTATION, L'ASSOCIATION FRANCE ENERGIE ANIMALE (FEA) ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ÉQUIDÉS DE TRAVAIL (SFET), SOUCIEUSES DE LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FILIÈRE, DE LA PROMOTION ET DE LA VALORISATION DES ÉQUIDÉS DE TRAVAIL, ONT DÉCIDÉ, DANS LE CADRE DE LEUR DÉMARCHÉ QUALITÉ, DE METTRE EN PLACE UNE PROCÉDURE DE LABELLISATION.



Sous l'intitulé « *Energie Animale* », ce label est destiné à accompagner la structuration des utilisateurs et prestataires de service en traction animale, à promouvoir et valoriser leurs activités et à donner confiance à ceux qui les emploient. Il se décline en six versions. Le premier pour toutes les activités de transport de biens ou de personnes (Label ENERGIE ANIMALE

« *TRANSPORT* »), le deuxième pour toutes les activités de maraîchage, travail dans les vignes, entretien des espaces naturels (Label ENERGIE ANIMALE « *AGRICOLE* »), le troisième pour toutes les activités de travail à pied avec un bât (Label ENERGIE ANIMALE « *PORTAGE* »), le quatrième pour les interventions en forêt ou en milieux humides (Label ENERGIE ANIMALE

« *FORESTIER* ») le cinquième pour toutes les entités territoriales qui utilisent l'énergie cheval en régie ou en prestations (Label ENERGIE ANIMALE « *CHEVAL TERRITORIAL* »), enfin le sixième pour les produits issus de la traction animale ou les manifestations utilisant ces pratiques (Label ENERGIE ANIMALE « *PRODUCTION* »). Ces six labels doivent répondre à un ca-

hier des charges permettant de garantir les bonnes pratiques mises en œuvre par la profession. « On entend par bonnes pratiques le fait de s'assurer du respect de toutes les réglementations en vigueur. De fournir une prestation de qualité tout en assurant la sécurité des hommes et des chevaux. Bien entendu toute intervention se doit de respecter l'environnement et de s'intégrer dans une démarche de développement durable. Enfin, d'informer de façon transparente sur ce qui est entrepris », précise Jean-Jacques Seïte, le président de France Energie Animale.

DES LABELS EFFECTIFS FIN 2020

S'adressant à toute structure publique en régie ou en prestation pour les collectivités territoriales et à toutes structures privées en prestation de service, en production ou commerciale exerçant des activités en énergie animale disposant d'un numéro



Démonstration de tonte en traction animale sur l'hippodrome de Chantilly.



Rencontre amicale à Saint-Savinien, en Charente-Maritime.

Sécurité et Bien-être animal

POUR CHAQUE LABEL, LES EXIGENCES SONT ORGANISÉES AUTOUR DE 2 GRANDS DOMAINES, CEUX DE LA SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL.

Sécurité pour les professionnels et leurs salariés, sécurité pour les clients, sécurité pour le public Enjeu fort pour les professionnels et leurs salariés car les activités équestres sont considérées comme des activités agricoles à risque par la MSA. Le taux de cotisation « accidents du travail » est très élevé pour les activités liées au cheval. Ce taux est aujourd'hui de 6,9 %. Par comparaison, le taux pour l'activité « élevage spécialisé de gros animaux » est de 2,70 %. De plus, les activités liées au cheval sont souvent traumatisantes (notamment pour le dos), ne serait-ce que du fait de la manipulation de l'animal (prise des pieds, contention...), du poids des harnais, de la manipulation d'outils agricoles. Enjeu fort pour le client et le public pour qui l'usage de l'énergie animale ne doit pas être vecteur ou cause d'accident surtout dans le travail en ville. Accidents souvent dû à une réelle méconnaissance des comportements des équidés par un public très éloigné de cette culture. 2 - Le bien-être animal Quant au bien-être animal, il s'agit d'une préoccupation de plus en plus prégnante aujourd'hui. L'équidé (cheval, âne ou mule) est bien tout à la fois un animal d'élevage, un animal de travail et un animal symbolique. Véritable enjeu sociétal, son bien-être sera apprécié autour des cinq piliers définis en 1998 par la directive 98/58/CE du Conseil sur la protection des animaux dans les élevages : absence de faim, de soif, présence d'abris appropriés et maintien du confort, absence de maladies et de blessures, possibilité d'exprimer les comportements normaux de son espèce, absence de peur et d'anxiété sur leur lieu de vie et encore plus, au travail.

SIRET et adhérente à FRANCE ENERGIE ANIMALE (FEA), ces labels seront attribués pour trois ans avec un processus de contrôle organisé selon un cycle annuel et cela sous l'égide de France Energie Animale. A terme, il conduit à l'attribution ou au maintien d'un certificat de conformité autorisant l'entreprise ou la collectivité à faire référence au label « ENERGIE ANIMALE » et au contrôle par un organisme tiers indépendant, QUALISUD.

« Avec ces labels, notre filière se donne des atouts supplémentaires pour informer et convaincre nos clients de la qualité des interventions et chantiers assurés par le biais de l'utilisation de l'énergie animale », souligne Jean-Jacques Seïté. Des labels, effectifs dès la fin de cette année 2020.



À Saint-Gilles-Croix-de-Vie, le cheval territorial fait la joie des touristes.

Jean Michel & Léo Prost

Tract'Horse

EQUIPEMENTS



CONSTRUCTEUR HIPPOMOBILE FRANÇAIS

VOTRE FUTUR SE CONÇOIT AUJOURD'HUI



TRANSPORT DE PERSONNES



COLLECTE HIPPOMOBILE DE CONTAINERS NORMALISÉS



ÉTUDE ET CONCEPTION AUDIT PROJET

Devis personnalisé sur demande



HARNAIS DE TRAVAIL SUR MESURE



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



COLLECTE HIPPOMOBILE DE DÉCHETS EN VRAC

49 rue Pierre Loti 16 100 COGNAC
06 08 24 68 83 - pro@thse.fr

WWW.TRACTHORSE.COM